

## **Politiques de l'emploi : entre réformes et crises (Les)**

Titre(s) : Politiques de l'emploi : entre réformes et crises (Les) [[périodique] ]

Ensemble : Cahiers français 449

Editeur, producteur : 01/01/26

Description matérielle : pp.5-13

ISSN : 0008-0217

Note sur la description matérielle : 9

Résumé ou extrait : En France, les politiques de l'emploi représentent un niveau de dépenses très élevé, atteignant 190 milliards d'euros en 2023, soit 6,7% du PIB, contre 2,5% du PIB pour les seules politiques ciblées (1% en moyenne dans l'OCDE, 1,3% en Allemagne, 2% en Autriche, 2,1% au Danemark, 2,3% en Espagne, 0,13% aux États-Unis, 0,65% au Canada, 0,48% au Japon). Depuis les années 1970, ces politiques se sont développées en réponse à la montée du chômage, avec une croissance continue des dépenses, notamment après les chocs pétroliers. Les années 1990 ont vu l'introduction des exonérations de cotisations sociales pour réduire le coût du travail, la diffusion du paradigme de l'activation (priorité aux mesures actives comme la formation, l'emploi subventionné, le soutien à la recherche d'emploi) et l'incitation des chômeurs à reprendre un emploi ou à entrer en formation. Les politiques de l'emploi en France se distinguent par une définition large, incluant à la fois des mesures ciblées (pour les jeunes, les chômeurs) et des mesures générales (baisse du coût du travail, incitations à l'activité). Les mesures générales se sont développées autour de deux axes : exonérations de cotisations sociales (initialement pour les bas salaires, étendues jusqu'à 2,5 fois le SMIC depuis 2012) et incitations financières au travail (prime d'activité, cumul RSA et revenus du travail). En 2023, les mesures générales d'allègement du coût du travail représentaient 78,9 milliards d'euros, en hausse constante depuis 1993. La répartition des dépenses en 2023 était la suivante : 95 milliards d'euros pour l'incitation à l'embauche (dont 78,9 milliards pour les allègements du coût du travail), 47,1 milliards pour le soutien au revenu en cas d'absence d'emploi, 29,5 milliards pour la formation professionnelle, 11,6 milliards pour l'incitation à l'activité, 6,9 milliards pour l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi. Les dépenses de soutien au revenu ont dépassé 60 milliards d'euros pendant la crise sanitaire (2020-2021) avant de redescendre. Les dépenses de formation professionnelle pour les chômeurs sont en hausse depuis 2019.

Sujet - Nom commun : Politique de l'emploi

Subventions à l'emploi